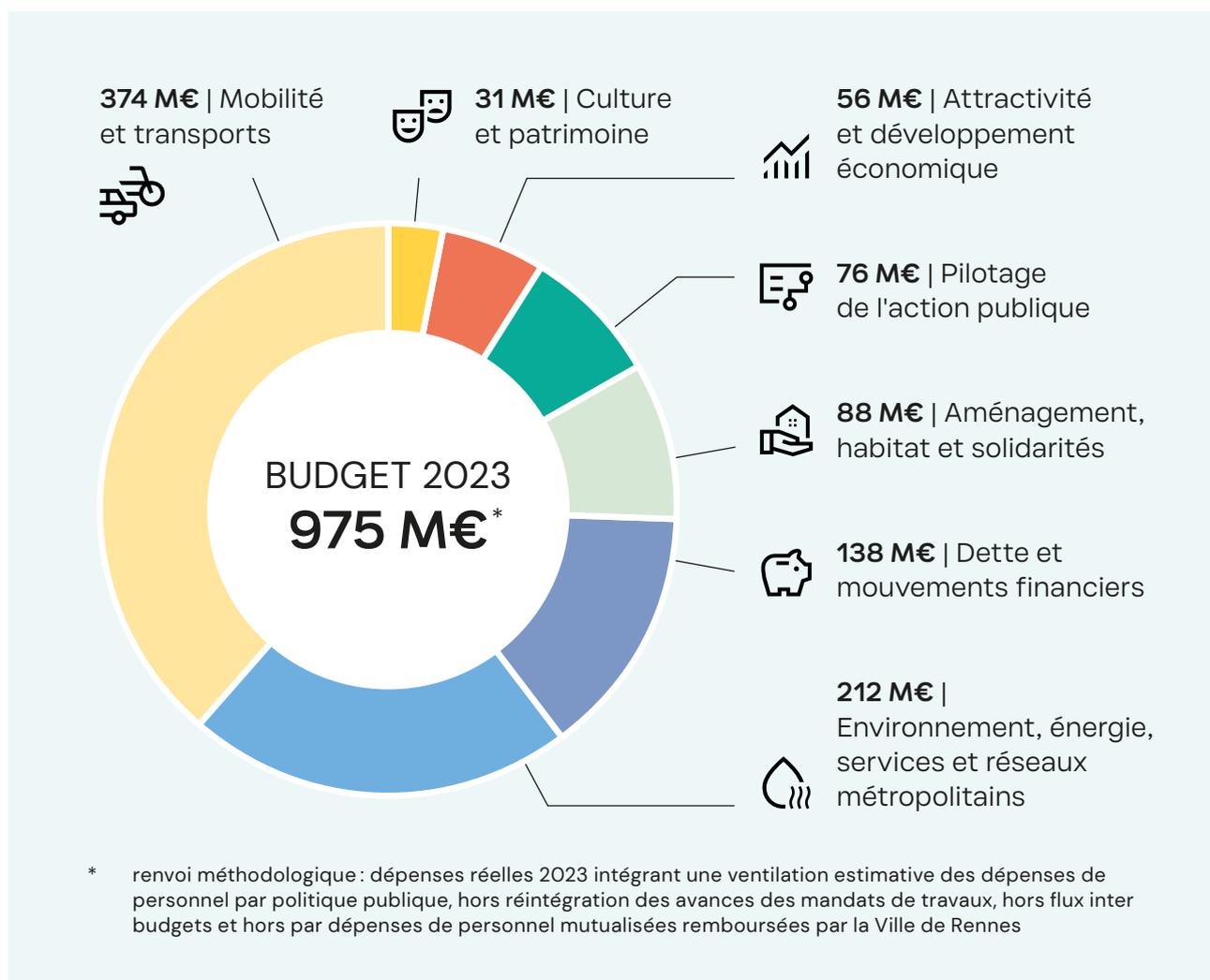
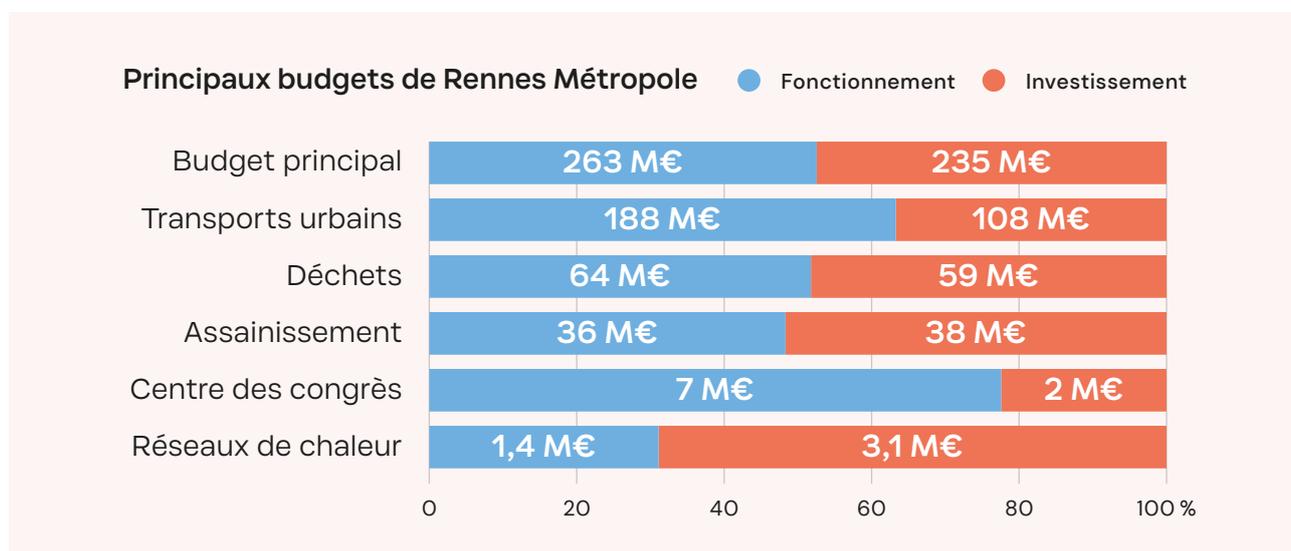


LA RÉPARTITION DU BUDGET CONSOLIDÉ 2023



1 BUDGET PRINCIPAL / 6 BUDGETS ANNEXES / 6 BUDGETS ANNEXES DE ZAC



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2023

<p>Mobilité et transports</p> <p>Développement des transports collectifs urbains : 92 M€ dont 43,6 M€ pour les lignes de métro et 27,7 M€ pour les bus et leurs infrastructures</p> <p>Requalification, aménagement et entretien de la voirie : 64,9 M€</p> <p>Définition de la stratégie de la mobilité : 1,5 M€</p> <p>158 M€</p> 	<p>Environnement, énergie, services et réseaux</p> <p>Gestion durable des déchets et économie circulaire : 59,3 M€ dont 48,9 M€ pour la restructuration de l'unité de valorisation énergétique des déchets de Villejean.</p> <p>Assainissement : 31,1 M€ pour l'amélioration et le développement des stations d'épuration et des réseaux</p> <p>Énergie et réseaux de chaleur : 6,9 M€</p> <p>99 M€</p> 	<p>Aménagement, habitat et solidarités</p> <p>Habitat et accès au logement pour tous : 43,4 M€ dont 34,3 M€ pour le nouveau Plan Local de l'Habitat</p> <p>Politique foncière : 10,3 M€</p> <p>Aménagement, planification urbaine : 7,4 M€</p> <p>Programme de renouvellement urbain : 2 M€</p> <p>64 M€</p> 
<p>Attractivité et développement économique</p> <p>Immobilier d'entreprise : 8,3 M€</p> <p>Aides aux entreprises et écosystèmes prioritaires : 6,7 M€</p> <p>Innovation, recherche et enseignement supérieur : 12 M€ dont 6 M€ pour la construction et la rénovation du bâti universitaire</p> <p>Accessibilité du territoire : 1 M€ pour le financement partenariale des lignes ferroviaires</p> <p>31 M€</p> 	<p>Pilotage de l'action publique</p> <p>Fonds de concours à l'investissement des communes métropolitaines : 5,8 M€</p> <p>Développement du système des données territoriales : 3,8 M€</p> <p>Logistique et informatique-réseaux : 12,7 M€</p> <p>Stratégie et gestion immobilière : 1,7 M€</p> <p>24 M€</p> 	<p>Culture et patrimoine</p> <p>Construction et restructuration des équipements culturels : 2,6 M€</p> <p>Investissements des équipements : 3,7 M€ dont 1,8 M€ pour la maintenance et la modernisation de l'accueil des Champs Libres</p> <p>7 M€</p> 

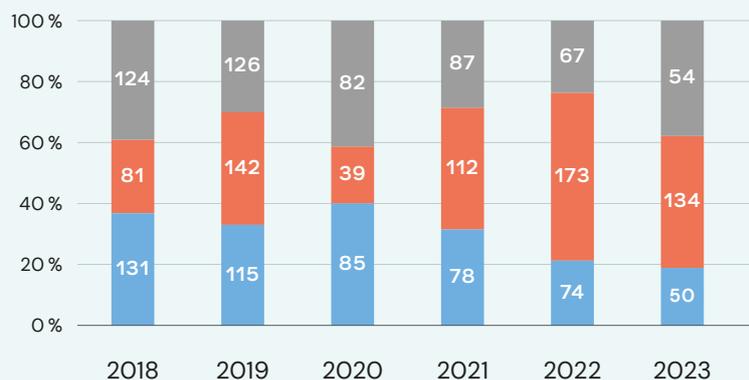
FINANCEMENT DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Pour financer sa politique d'investissement,

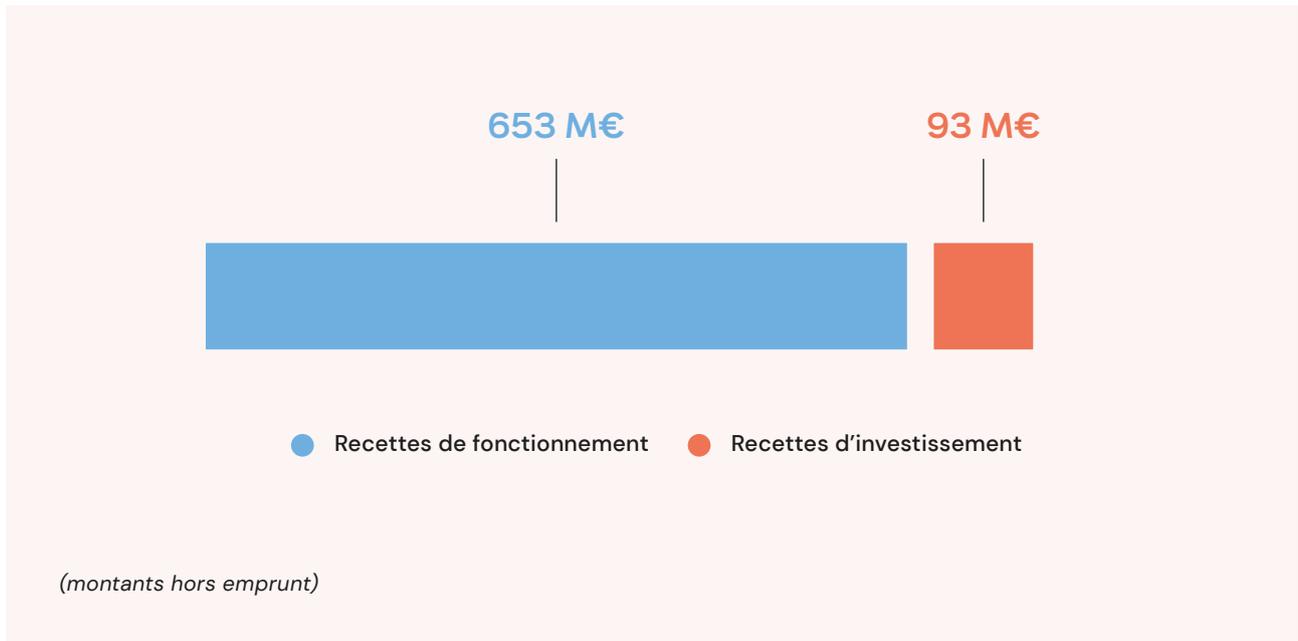
Rennes Métropole a principalement recours à l'épargne qu'elle dégage sur sa section de fonctionnement, aux subventions et à l'emprunt.

- Épargne
- Emprunts
- Ressources propres

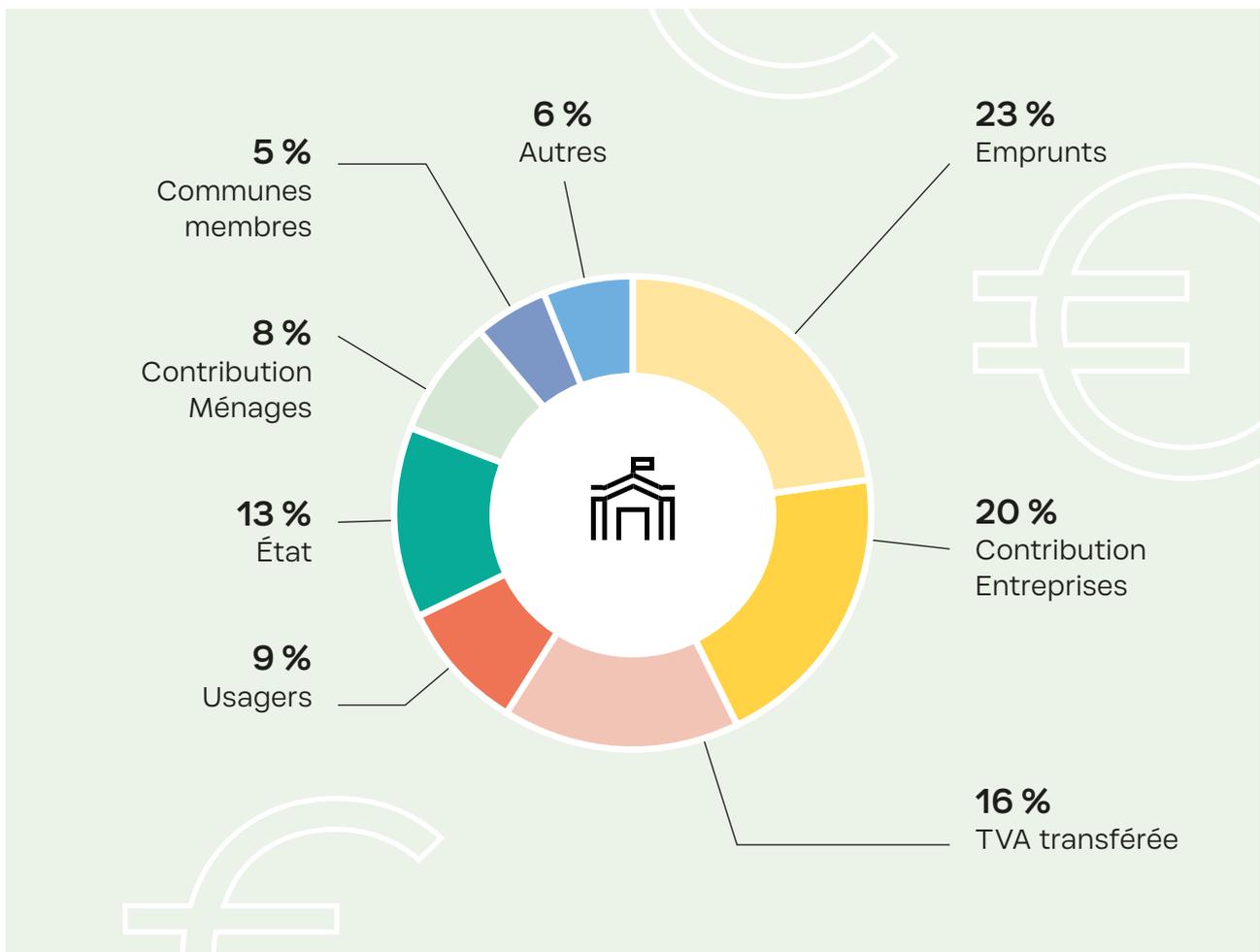
Financement des investissements (en M€)



746 M€ DE RECETTES INSCRITES AU BUDGET 2023



D'OÙ VIENNENT LES RECETTES DE RENNES MÉTROPOLE



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Regroupant 43 communes et près de 450 000 habitants, Rennes Métropole exerce des compétences dans des secteurs essentiels, en lien direct avec la vie quotidienne des habitants du territoire : traitements des déchets, réseaux de transports, aménagement, habitat, développement économique, culture...



447 429

habitants (population totale, recensement 2019)



3 100

kilomètres de voirie



43 %

des surfaces urbanisées composées d'éléments naturels



68,2 M

de voyages sur les réseaux STAR et Handistar



34 921

entreprises - 352 728 emplois sur la zone d'emplois



238 993

logements dont 44 000 logements sociaux

Près de 6 000 agents mobilisés entre Rennes Métropole et la ville de Rennes afin de délivrer un service public de qualité sur les territoires et porter les projets de la collectivité.



Pour plus d'information sur les budgets de la métropole :
dataviz.rennesmetropole.fr/budget

En savoir plus sur la métropole, ses compétences et ses actions :
metropole.rennes.fr

Hôtel de Rennes Métropole

4, avenue Henri Fréville • CS 93111
35031 Rennes Cedex
+33 (0) 2 99 86 60 60